

CURE DE ROSSINIÈRE

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

500 1793/85/7

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cosu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

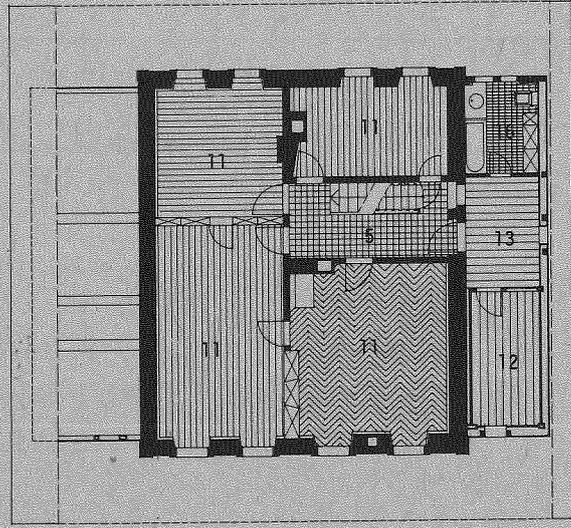
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

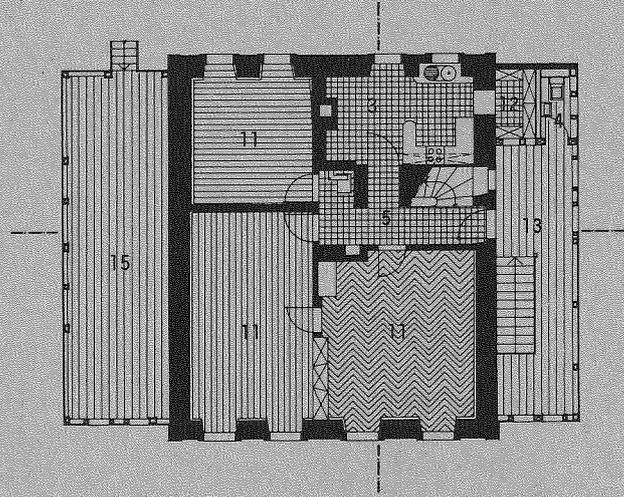
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

MARCEL BLANC
Chef du Département
des travaux publics

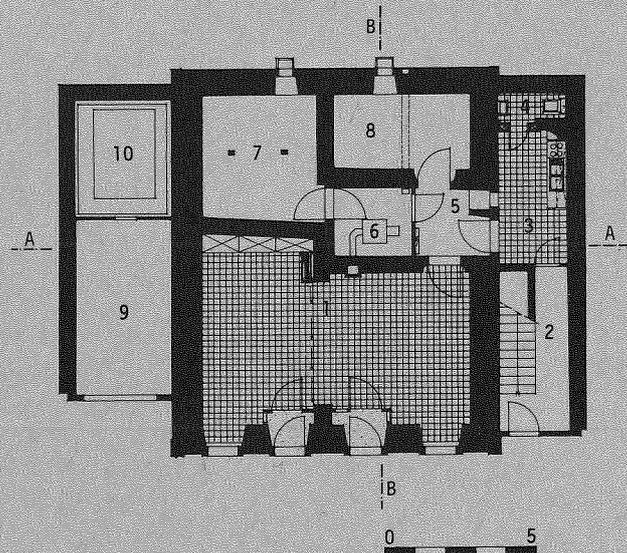
CURE DE ROSSINIÈRE



2ème ETAGE

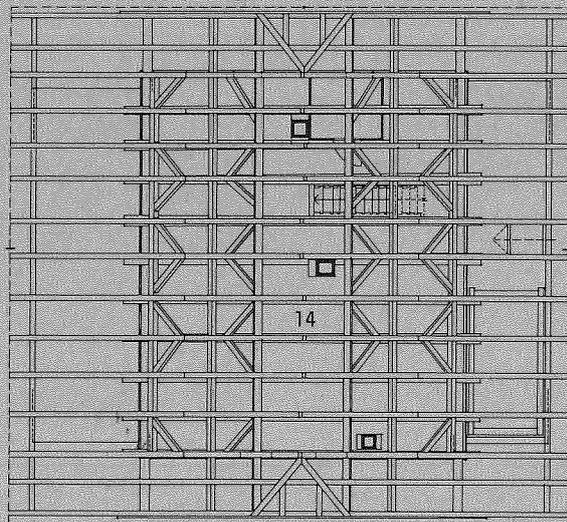
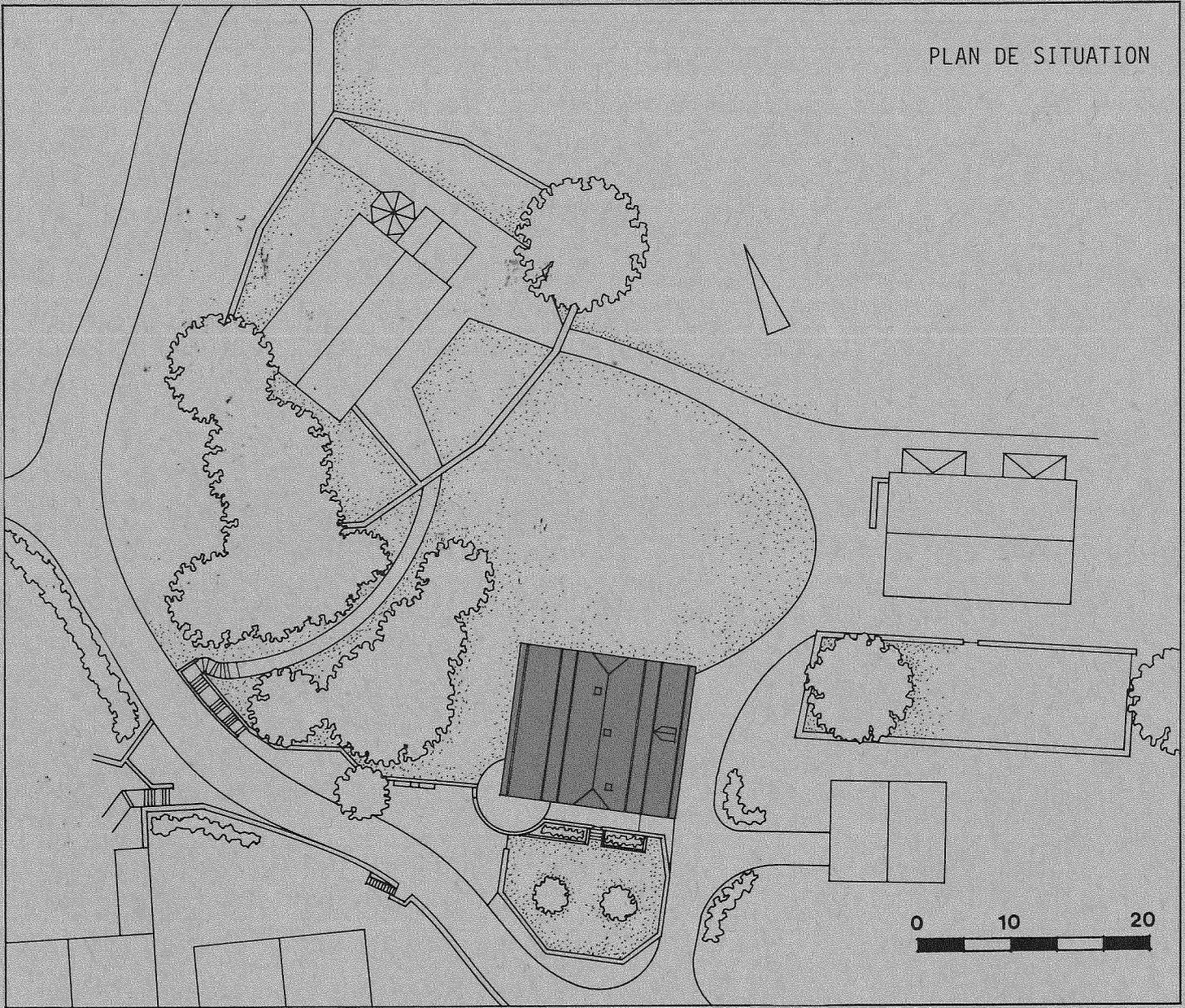


1er ETAGE



REZ-DE-CHAUSSEE

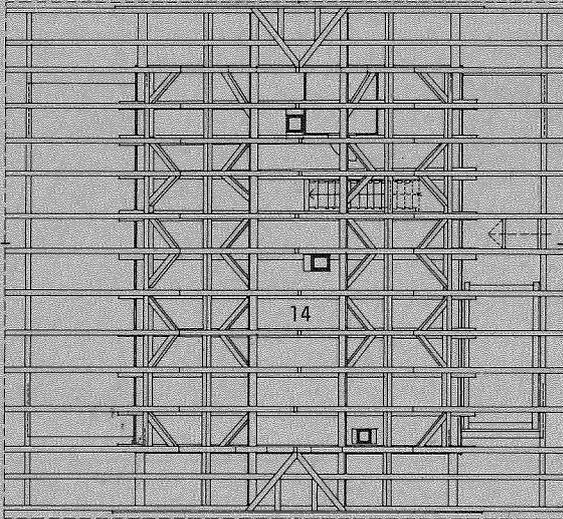
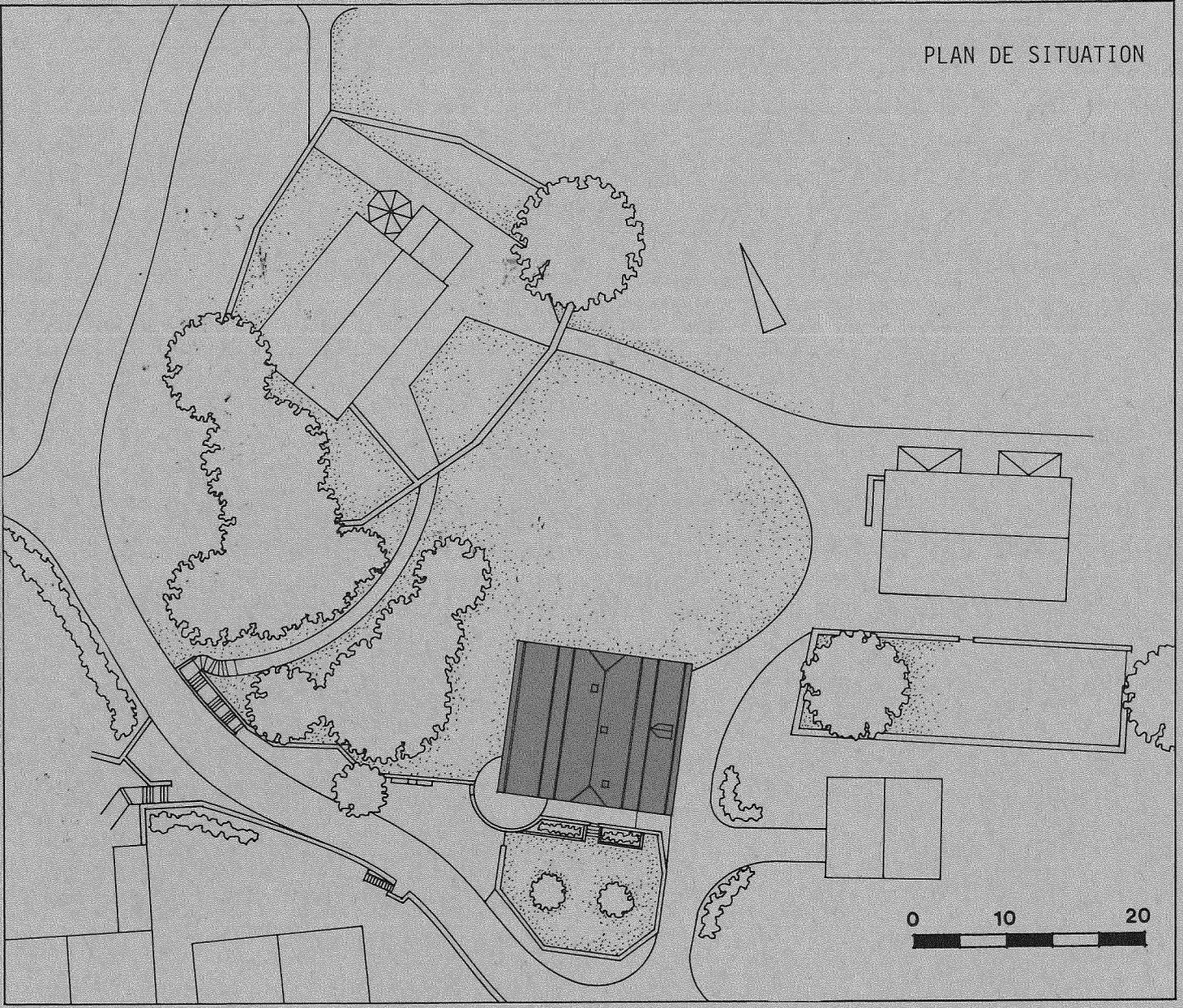
PLAN DE SITUATION



LEGENDE DES PLANS

1. Salle de paroisse
2. Entrée logement du pasteur
3. Cuisine
4. W.-C.
5. Dégagement
6. Chaufferie
7. Cave pasteur
8. Cave paroisse
9. Garage
10. Citerne
11. Chambres
12. Réduit
13. Galerie
14. Combles
15. Bûcher
16. Salle de bains

PLAN DE SITUATION

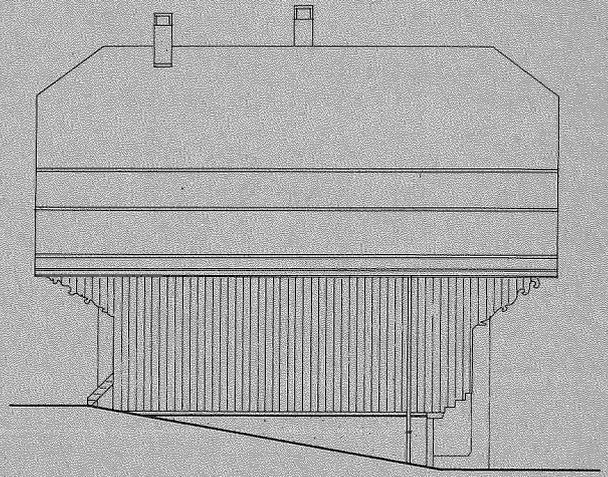


LEGENDE DES PLANS

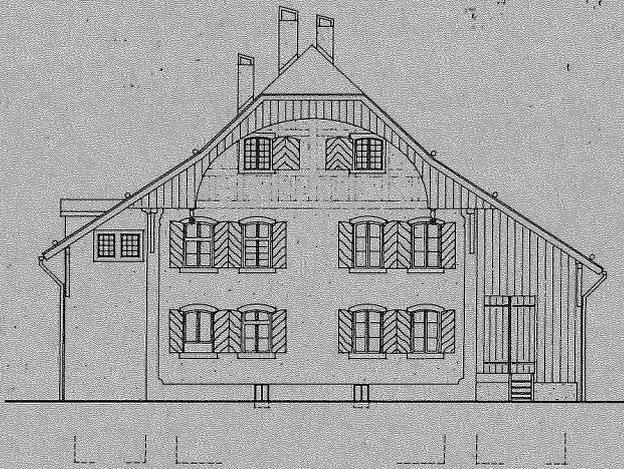
1. Salle de paroisse
2. Entrée logement du pasteur
3. Cuisine
4. W.-C.
5. Dégagement
6. Chaufferie
7. Cave pasteur
8. Cave paroisse
9. Garage
10. Citerne
11. Chambres
12. Réduit
13. Galerie
14. Combles
15. Bûcher
16. Salle de bains



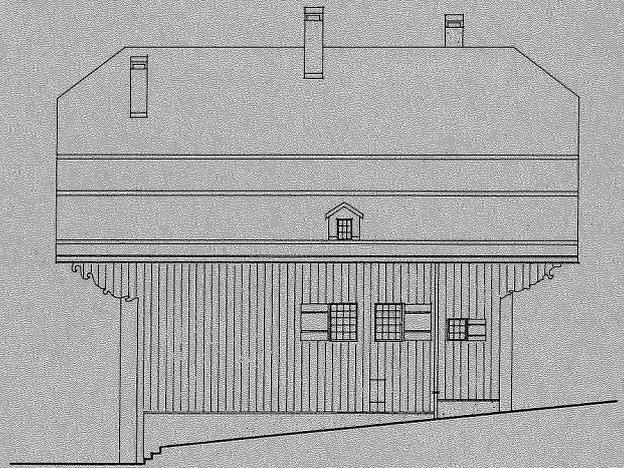
FAÇADE SUD



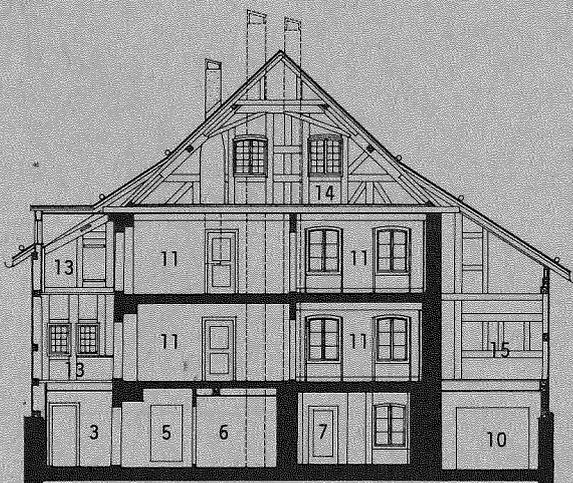
FAÇADE OUEST



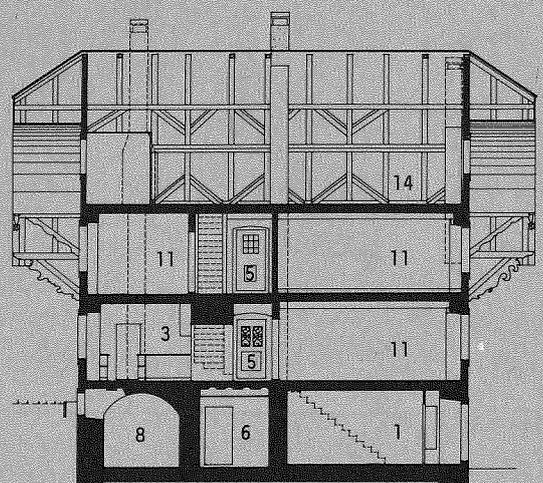
FAÇADE NORD



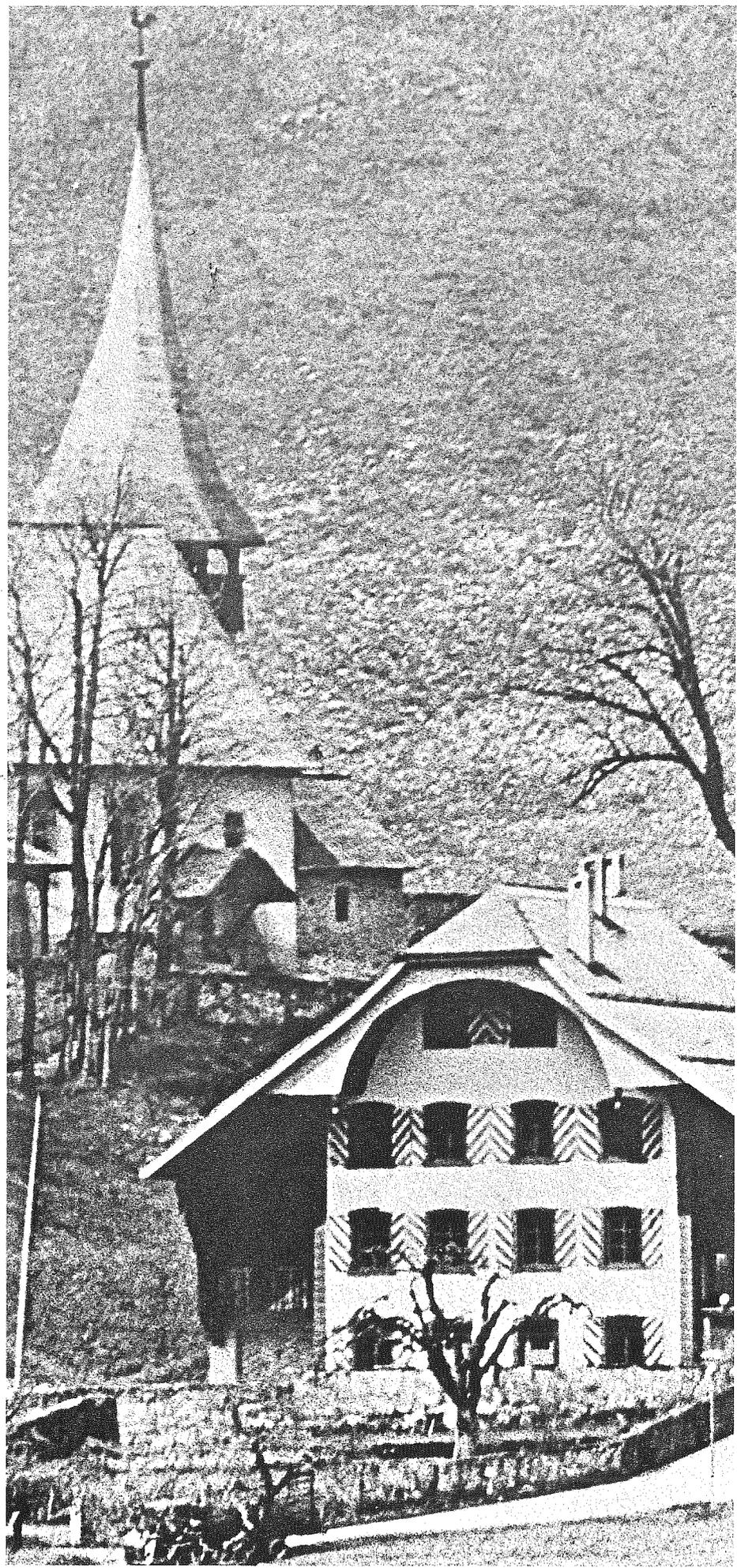
FAÇADE EST



COUPE A-A



COUPE B-B



CURE DE ROSSINIÈRE

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 25 août 1982, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la restauration des cures de Rossinière, Bex et Moudon.
2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. A. DESARZENS	M. R. MAIBACH
M. W. BAUMGARTNER	M. J.-Cl. ROSAT
M. A. CHAUVY	M. E. VOLET
M. A. GARDIOL	M. J.-P. ZIEGLER
M. F. GRAS	

accompagnée de :

 - M. le Conseiller d'Etat Marcel BLANC, Chef du Département des travaux publics
 - M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux du Service des bâtiments

visite les bâtiments concernés et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 22 novembre 1982, un crédit global de Fr. 2'281'000.-- pour les trois bâtiments, dont Fr. 560'000.--, destinés à la cure de Rossinière.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :
 - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
 - M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux
 - M. W. FISCHER, représentant du maître de l'ouvrage.
 - Mandataires :
 - Architecte Atelier d'architecture LE TRIANGLE
Echenard, Lugrin, Paschoud, SNC
 - Ingénieur civil M. J.-C. JATON
 - Géomètres MM. ETTER & FRUND

L'intervention de l'architecte s'est portée sur trois secteurs de ce bâtiment.

1. Création de locaux pour la paroisse
2. Transformation de la cuisine
3. Création d'une salle de bains.

Les autres travaux consistaient à rénover ou à entretenir les parties défectueuses.

CREATION DE LOCAUX POUR LA PAROISSE

Avant l'intervention, la Paroisse de Rossinière ne disposait, au rez-de-chaussée du bâtiment, que d'un local de catéchisme. Pour permettre la réunion des paroissiens pour diverses activités, l'ancienne buanderie/chauffage attenante au local de catéchisme a été supprimée et une paroi coulissante entre ces deux locaux a été installée. Une cuisine et un W.-C. ont été créés dans la partie arrière nord-est du bâtiment et un nouveau local chaufferie construit dans le dégagement entre les deux caves. L'organisation des deux salles paroissiales du rez-de-chaussée permet, soit une accessibilité et une activité indépendante l'une de l'autre, soit l'utilisation d'une salle de 50 m² regroupant les deux locaux.

TRANSFORMATION DE LA CUISINE DU PREMIER ETAGE

L'appartement du pasteur comprenait un local cuisine, équipé seulement d'un ancien évier et d'une armoire. Un petit local à provisions (la dépense) jouxtait la cuisine. Un agencement complet a été créé dans la cuisine et le local attenant.

CREATION D'UNE SALLE DE BAINS

Afin de restituer le nombre de pièces et leur surface conformes aux exigences, la salle de bains, créée en 1924 dans la chambre nord-est du 2^{ème} étage a été supprimée. Une nouvelle salle de bains comprenant baignoire, lavabo encastré et W.-C. a été construite dans la soupenle est.

Ces trois interventions furent complétées par de nombreux travaux de réfection de planchers, boiseries, isolation des combles, des contre-coeurs de fenêtres, d'électricité et de peinture, reconstruction des deux cheminées ouvertes et des deux poêles en faïence, ainsi que la rénovation complète, y compris l'assainissement des façades comprenant la mise à jour du colombage de l'étage des combles des deux façades pignons, colombage très visible sur la gravure de Samuel Weibel. La couverture en ardoise Fibrociment a été remplacée par une couverture en tavailon et les souches hors toit remodelées.

Atelier d'architecture LE TRIANGLE

Le village de Rossinière, rattaché autrefois sur le plan religieux à Château-d'Oex, ne devint une paroisse indépendante qu'en 1556, date à laquelle le gouvernement bernois introduisit d'autorité la Réforme en Pays-d'Enhaut. Vingt ans après la conquête du Pays de Vaud, celui-ci venait en effet de prendre possession de sa dernière province romande, non plus par le moyen des armes, mais par celui de l'argent, en achetant - conjointement avec Fribourg - les terres du Comte de Gruyère qui était tombé en faillite (1).

Dès ce moment-là, le "prédicant" fut pourvu d'une cure, qui ne devait pas être en très bon état, puisqu'elle fut échangée en 1580 déjà, pour cause de vétusté, contre une autre maison particulière (2). C'est de 1643 que date la construction d'une véritable cure (3); celle-ci existe encore, légèrement en contrebas de l'actuelle, et porte une longue inscription sentencieuse, rappelant aussi les noms du bailli, du "ministre" alors en poste et des charpentiers "Claude Gouballet et Abraham Samuel Jean ces fils". Bien qu'elle ait été conçue spécialement comme demeure d'un pasteur, cette maison ne se distingue de ses voisines ni par sa typologie ni par l'expression d'une vocation particulière; elle suit le mode de construction du pays, avec des madriers de charpente sur un rez-de-chaussée de maçonnerie, et l'inscription elle-même n'a pas un caractère religieux plus marqué que ce qui était alors en usage dans la région (4).

Depuis 1761, on envisagea de remplacer cette cure et l'on hésita longuement pour savoir si on la reconstruirait en bois en en maçonnerie et si on l'établirait sur un autre emplacement. Des plans dressés en 1764, puis à nouveau quatre ans plus tard, par l'architecte bernois Niklaus Hebler pour une cure ayant un rez-de-chaussée de maçonnerie et des étages de bois "à la manière du pays" furent approuvés en 1768 et l'on décida d'acheter un terrain. Cependant, sur le rapport de l'intendant des bâtiments, le colonel Johann Bernhard Sinner, on se rendit compte que ce devis, calculé trop bas, n'était pas réalisable à ce prix (5). LL.EE. adoptèrent finalement, le 16 mai 1770, un projet présenté par l'architecte Niklaus Sprüngli, dont le coût s'élevait au double du précédent, soit à 15'312 florins. Cet édifice devait être lui aussi construit "à la manière du pays", mais entièrement en maçonnerie (6).

L'exécution fut confiée au maçon Christen Im Hof de Buchsee, au charpentier Hans Im Obersteg, aux couvreurs Michael de Grünigen et Niklaus Würsten, au menuisier Salomon Frautschi de Rougemont, au serrurier Prayer de Gruyères et au potier Melchior (?) Meyer de Château-d'Oex (7).

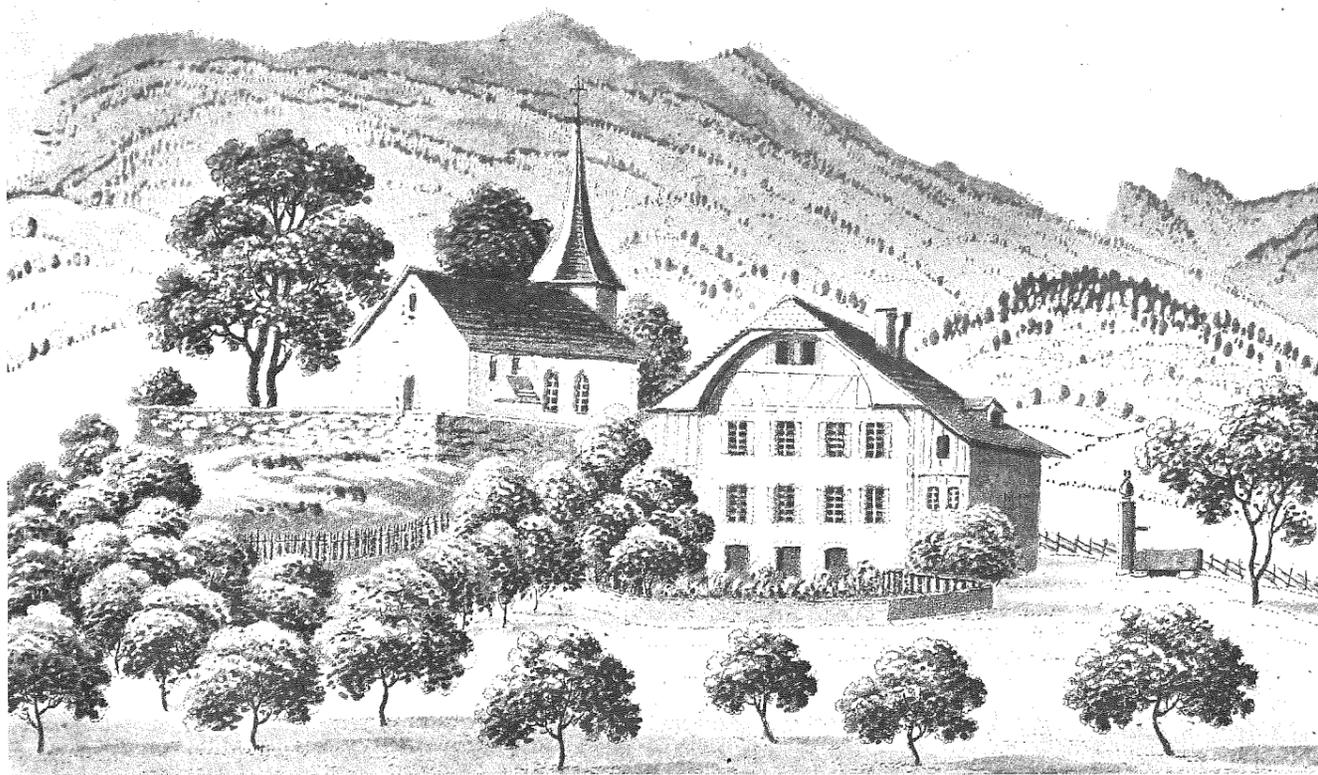
La cure de Rossinière est l'oeuvre d'un architecte de grand talent, le bernois Niklaus Sprüngli (1725-1802), auquel le gouvernement avait accordé une bourse d'études à Paris, puis, dès 1761, un poste "ad personam" de "Werkmeister auf dem Lande" (8). C'est une création très originale et particulièrement bien réussie, mêlant aux normes habituelles de l'architecture de pierre des éléments issus de la tradition locale ou du moins régionale. Avec ses façades de maçonnerie crépies, blanchies et même soulignées de quelques traits de peinture en trompe-l'oeil pour les angles, et avec ses grandes fenêtres de pierre dure, le bâtiment suit les principes de construction qui étaient en vigueur de manière générale à cette époque. En revanche, plusieurs éléments montrent une adaptation nette à l'architecture traditionnelle de montagne : le toit de "tavillons" tout d'abord, à demi-croupes, couvrant de deux amples berceaux les pignons de colombage des façades principales, et surtout les deux annexes de bois disposées sur les côtés de l'édifice, l'une abritant l'escalier d'accès à l'étage, l'autre contenant le rural (9). La distribution intérieure est certes plus ample et plus complexe que celle d'une habitation paysanne de la région, mais elle ne reproduit pas non plus un schéma habituel de cure de plaine. Le plan très compact laisse peu de place aux dégagements; l'ensemble des pièces s'articule autour d'un petit vestibule; les escaliers, même construits en maçonnerie, restent étroits et raides. Les chambres sont pourvues de boiseries du même type que celles des autres cures, ainsi que de plafonds de gypse, élément nouveau et luxueux pour l'époque et très étranger à la tradition montagnarde locale. Quant au poêle peint et à la cheminée de pierre sculptée qui ont subsisté, ils se rattachent eux aussi au type d'aménagement d'une bonne demeure bourgeoise contemporaine (10).

Monique FONTANNAZ
Historienne

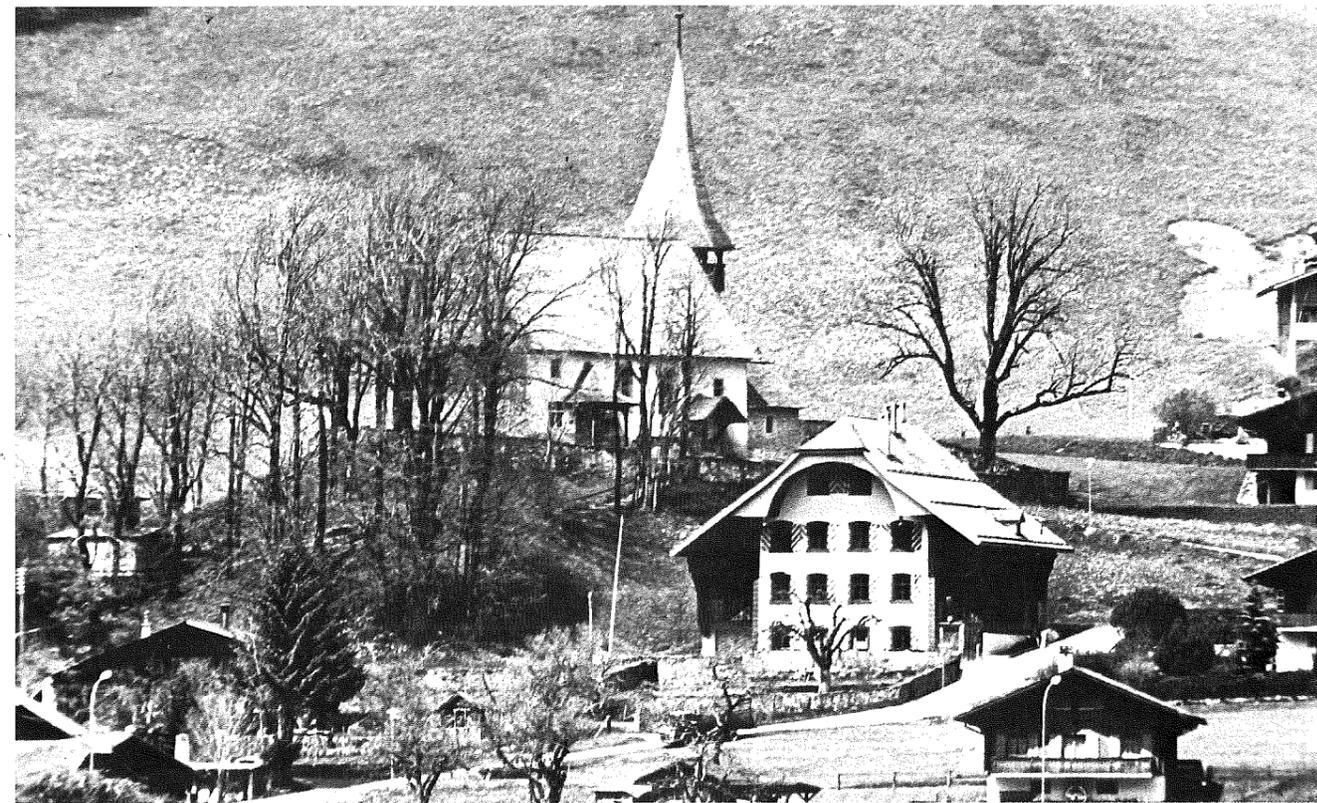
NOTES :

- (1) Henri Vuilleumier, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois, Lausanne 1927, I, p. 593.
 (2) Archives d'Etat de Berne, B VII 1705, c. 1580-1581.
 (3) AEB, B VII 1708, c. 1642-1643, 1644. - Bâtiment au sud-ouest de la cure actuelle, cadastre No 164, fol. 5. (Revue Historique Vaudoise, 1964, pp. 2, 24, pl. 1).

- (4) Inscription reproduite dans V.P. Kitchin et E. Henchoz, Art rustique au Pays d'Enhaut romand, Bâle 1929, p. 86.
 (5) AEB, B VII 185, m.b.a., 262, 1er déc. 1761; B VII 190, 309, 11 janv. 1764; B VII 199, 270, 29 mars; B VII 201, 156, 19 déc. 1768; B VII 204, 14, 1er mars; 71, 20 mars 1770.
 (6) AEB, B VII 204, m.b.a., 218, 17 mai 1770; B X 21, devis, 262-232 : devis de 2450 Kronen, approuvé le 16 mai 1770.
 (7) AEB, B VII 1716, c. de construction 1770-1774.
 (8) Dictionnaire des artistes suisses, III, p. 194 - Autres cures vaudoises de Sprüngli, mais moins caractéristiques : reconstructions partielles des cures de Goumoens-la-Ville (1762), Montreux (1763, démolie), Grancy (grange, 1763), Faoug (1765); à Berne, cf. stt. : Reutigen et Erlenbach (Kunstführer durch die Schweiz, III, Berne 1982, pp. 390, 412).
 (9) Cette adaptation paraît influencée plutôt par la tradition alémanique; si les granges contigües au côté de l'habitation se rencontrent fréquemment dans les villages du Pays-d'Enhaut romand, il n'en va pas de même des larges galeries latérales, ni de l'avant-toit en berceau qui n'apparaît que tardivement dans cette région (aimable communication de Mlle Denyse Raymond).
 (10) Cf. Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986.



Gravure Weibel (entre 1822-1832)



DECORS DES VOLETS

Ces décors sont présentés ci-dessous par ordre chronologique, le plus récent étant le No 6. Sur le tableau en annexe, le décor le plus ancien (1) est à gauche, le plus récent (5) à l'extrême droite et le décor No 6 n'y apparaît pas puisqu'il n'a été remarqué que sur quelques volets.

DECOR No 1 A CHEVRONS ONDULES

Peinture à l'huile : l'emploi de cette technique est confirmée par la lecture du devis du 16 mai 1770, au point 37 de l'étude de Monique Fontannaz "Für alle Felläden mit Ohlfarb anzustreichen...".

Les chevrons sont peints d'un vert assez chaud et soulignés par des filets noirs sur un fond d'un blanc jaunâtre qui devait être plus clair à l'origine.

Il est fortement conseillé de ne pas décapier les volets No 19 et No 20 car ils sont les mieux conservés parmi ceux qui illustrent ce type de décor et pourront servir de modèles lors du choix ultérieur des couleurs. Un nettoyage partiel a été effectué et devrait permettre de reconstituer le décor des chevrons ondulés. La forme même de ces motifs rend illusoire et inutile un relevé de leurs dimensions.

Le décor est souvent mal conservé ou même illisible; cet état de conservation, peu satisfaisant, est dû à une préparation insuffisante du support de bois et à une longue exposition aux intempéries, ce qui fut effectivement le cas puisque les chevrons ondulés sont encore très nettement reproduits sur la gravure de Samuel Weibel, réalisée plus d'un demi siècle après la construction de la cure. On peut estimer qu'ils ont été vus durant 60 à 70 ans au moins.

Enfin, on peut noter que tous les volets qui ne présentent plus ce décor ont aussi perdu les décors plus récents 4, 3 et 2, car il semble qu'ils ont été décapés juste avant la pose du décor No 4; cette hypothèse est confirmée par la présence, sur tous les volets, d'épars semblables, extérieurs en métal et fabriqués industriellement et intérieurs en bois, dont la hauteur est supérieure de un à plusieurs centimètres à celle des épars d'origine.

DECOR No 2 A CHEVRONS DROITS

Peinture à l'huile; alternance des chevrons gris foncé et gris clair. La couleur gris clair est le résultat de l'altération d'un pigment blanc à base de plomb (céruse). La pente moyenne des chevrons est de 45° alors que leur hau-

teur moyenne est de 14 cm., à l'exception des volets 19 et 20 qui ont des chevrons de 12 cm. de haut; cela peut s'expliquer par les dimensions plus réduites de ces deux paires de volets.

On peut admettre que ce décor a été réalisé peu après les années 1830-1840 et en tout cas avant 1881, puisqu'il est visible sur une photo datée de cette année, en possession du "Musée du Vieux Pays-d'Enhaut" à Château-d'Oex.

DECOR No 3 - COUCHE BRUNE

Matière jaunâtre à brunâtre, difficilement définissable sans analyse chimique, qui apparaît plus à l'examen visuel, comme un vernis altéré que comme une véritable pellicule picturale.

DECOR No 4 - VERT VIF UNIFORME

Peinture à l'huile. Cette couche n'est pas clairement définissable et ne semble pas avoir été vue. Il s'agirait donc d'une couche de fond pour le décor suivant.

DECOR No 5 - FLAMME VERT ET BLANC

Ce décor est visible sur la majorité des volets. Peinture à l'huile. Sur une couche de fond uniformément verte, on pose une fine couche de peinture blanche en suivant la forme des flammes blancs, qui sont ensuite repris avec un blanc plus soutenu. Des retouches finales sont faites en vert. Ce décor pourrait être celui réalisé en 1949 (dossier de Monique Fontannaz) mais à défaut de détails, nous n'avons pas pu vérifier cette hypothèse.

DECOR No 6

Il ne se trouve que sur les volets 19 et 20 et a été appliqué à l'huile. Il s'agit d'une peinture brune qui remplace le décor No 5 des autres volets.

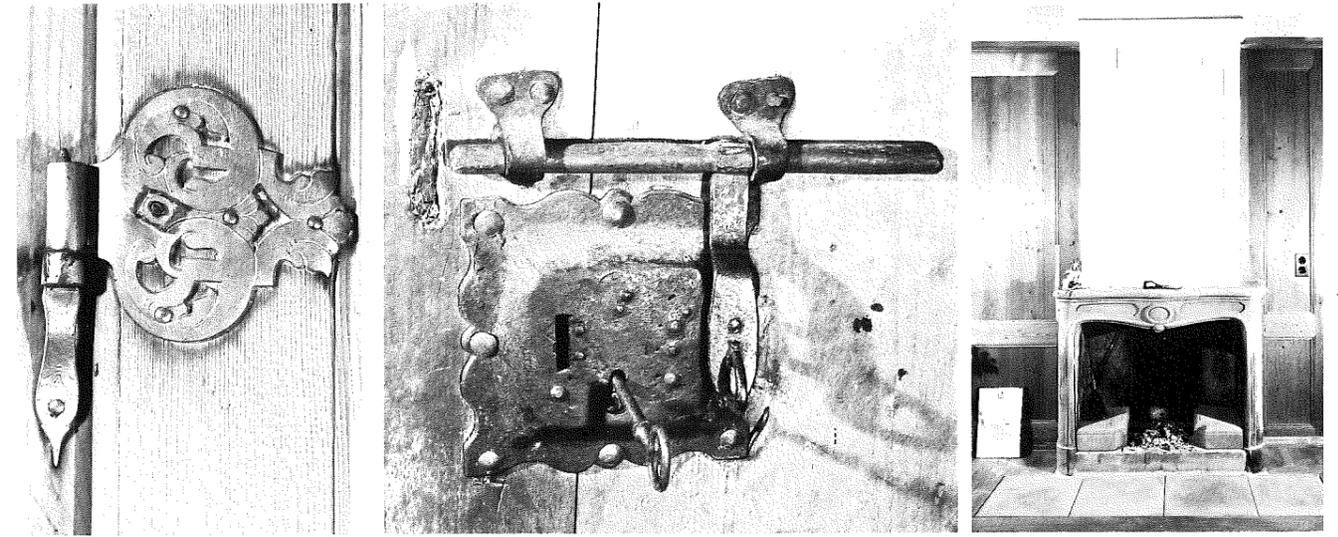
Les volets 4, 11 et 12 de la façade sud présentent une couche de peinture vert foncé posée uniformément au cours d'une intervention récente. Trois d'entre eux (11 droite et 12 gauche et droite) présentent des épars intérieurs en métal qui paraissent être de récupération. Tous les autres volets ont des épars intérieurs en bois.

Théo-A. HERMANES
Restaurateur d'art

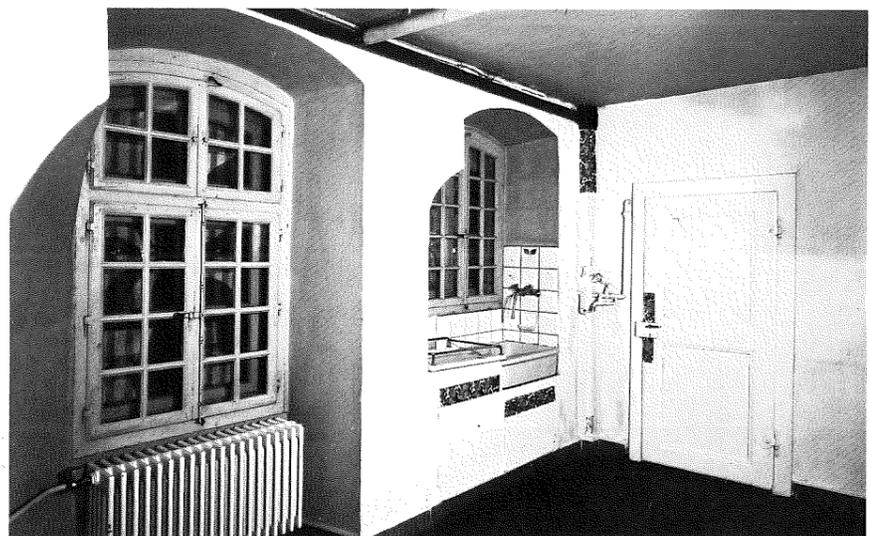
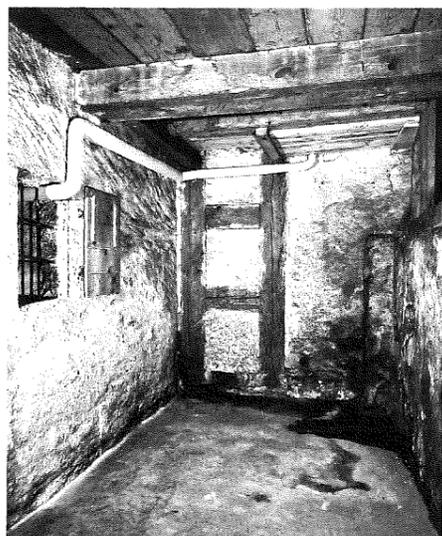
AVANT



APRES



AVANT



APRES



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	
Relevé	20.01.82 - 08.03.82
Avant-projet	06.04.82
Avant-projet des salles de paroisse	05.08.82
Projet définitif	09.06.82
Plans d'exécution	31.05.83
Préparation des soumissions	
Appel des soumissions	23.07.82
Devis	30.07.82
Devis salles de paroisse	30.08.82
Permis de construire	15.11.82
Approbation du crédit	22.11.82
Début des travaux	03.05.83
Fin des travaux	30.11.84
Décompte final	mai 1985

MACONNERIE

Assainissement des murs en terre, drainage sur le pourtour du bâtiment, béton caverneux partiel, chemise de drainage et natte anti-contaminante, regards de visite pour canalisations.

Piquage du crépissage défectueux des façades et recrépissage à la chaux.

Démolition du sol dans locaux paroissiaux, fouille, tout-venant, dallage, étanchéité, isolation thermique, chape.

Percement d'une ouverture de 405/210 cm. entre les deux locaux paroissiaux, pose de deux profilés métalliques sur deux nouvelles têtes en béton.

Dallage en ciment sur ancien pavage et maçonnerie des murs de la nouvelle chaufferie. Création d'une ventilation de ce local en façade nord (en sous-sol).

Démolition de l'ancienne fosse au nord-est du bâtiment et création d'un W.-C. à cet endroit.

Pose d'un dallage et chape sur surface cuisine et W.-C.

Montage de doublage et isolation pour contre-coeurs des fenêtres contre maçonnerie.

Retouches diverses aux crépissages intérieurs.

Exécution de nouvelles chapes dans les corridors des 1er et 2ème étages.

Doublage, tablettes et murettes pour la nouvelle salle de bains.

Réfection de toutes souches de cheminées en toiture.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages en bois sur les quatre façades et pont de couvreurs.

CHARPENTE

Réfection des pièces usagées par matériaux synthétiques. Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents et lames verticales du berceau.

Brossage et nettoyage des anciens colombages et pose de nouvelles planches en sapin pour les marquer en façade.

Remplacement de quelques pièces de ramure.

Nettoyage général de la charpente et de toutes les pièces visibles.

MENUISERIE

Remplacement des anciennes fenêtres de la salle de paroisse avec verre isolant, pose de deux nouveaux sas d'entrée avec nouvelles portes et ferrures.

Nouveau caisson isolé sur porte de séparation de la salle de paroisse.

Plafond isolé anti-feu pour chaufferie.

Nouveau plafond en lames sapin dans la cuisine de la salle de paroisse.

Dépose et repose de toutes les boiseries à panneaux avec isolation et ajustage.

Pose de nouvelles plinthes.

Réglage et ajustage de toutes les anciennes portes et fenêtres.

Des nouvelles doubles fenêtres ont été posées sur les façades sud et nord du bâtiment.

Isolation des contre-coeurs en boiserie et pose de nouvelles tablettes en sapin sur contre-coeurs en maçonnerie.

Démontage des anciennes cloisons de la galerie du 2ème étage pour la nouvelle salle de bains : plafond, parois et armoire basse en lames sapin, deux nouvelles fenêtres avec verre isolant, nouvelle isolation en façade et toiture.

PLANCHERS

Dépose de vieux planchers à panneaux et en planches dans deux chambres et la galerie, repose de planchers en lames sapin de largeurs irrégulières.

Nettoyage de la poutraison des combles et pose d'un nouveau plancher en panneaux agglomérés avec isolation ainsi qu'une trappe d'accès à contre-poids.

Restauration, ponçage et imprégnation des anciens planchers.

FERBLANTERIE

Dépose de l'ancienne ferblanterie, repose à neuf (cuivre). Ferblanterie de pied de façade en façade ouest.

COUVERTURE

Démontage de l'ancienne couverture jusqu'aux chevrons.

Repose de l'ancien lambrissage, ajouré, sur la nouvelle salle de bains.

Pose d'une sous-toiture, lattage et contre-lattage du larmier à la cassure du toit.

Couverture en tavillons.

ENDUITS ET PEINTURES EXTERIEURES

Sur façades, crépissage à base de chaux et de sable par le maçon y compris encadrements et chaînes d'angles.

Brossage-lavage, application d'un fixatif à l'eau, rinçage et repose d'un fixatif.

Deux couches de peinture minérale au pinceau.

Couleurs : façades blanches, encadrements, chaînes d'an-

gles et soubassement façade sur teinte gris foncé, avec filets noirs.
Façade nord : mélange de gris/beige léger, sans filet.
Rattrapage de la teinte des nouvelles pièces de ramure.
Lessivage, décapage et nouvelle peinture sur toutes les anciennes portes, fenêtres, doubles fenêtres et volets à chevrons ondulés vert blanc avec filets noirs.

PLATRIERIE ET PEINTURES INTERIEURES

Sur vieux plafond en mauvais état d'une chambre 2ème étage, dépose du vieux plâtre et reprise du plâtre avec toilage et treillis.

Lessivage du solde des plafonds avec toilage et deux couches de peinture.

Reprise à neuf de la hotte de cheminée nord.

Sur crépi à la chaux, même procédé qu'en façades mais sans fixatif.

Boiseries à peindre.

Lessivage, ratissage et pose d'un enduit gras + deux couches de peinture.

Nouvelle salle de bains, deux couches de fond + deux couches de finition.

Lessivage et peinture à neuf des radiateurs et tuyaux de chauffage.

ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante.

Raccordement au nouveau tableau électrique.

Nouvelle installation avec quelques éléments de lustrerie, dans corridors et combles.

CHAUFFAGE

Dépose de l'installation existante.

Pose d'une nouvelle chaudière.

Repose des anciens radiateurs et pose de six nouveaux radiateurs.

Pose d'un nouveau brûleur.

Tubage des canaux de fumée du chauffage central, des poêles en faïence et de la cheminée nord.

INSTALLATION DE CUISINES

Pose d'agencements de cuisines dans la cure et la salle de paroisse, en sapin massif avec évier en grès et dans salle de paroisse avec cuisinière, frigo et hotte de ventilation.

SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau avec batterie.

Installation d'un W.-C. pour la salle de paroisse et d'une nouvelle salle de bains pour la cure.

Raccordements et équipements de nouvelles cuisines.

Réfection robinet d'arrosage extérieur.

CARRELAGE

Sols cure et salle de paroisse, carreaux en grès blanc 20/20 avec cabochons rouges.

Nouvelle salle de bains, murs et sol en carreaux blancs 10/20 cm.

Entre-meubles cuisines et plans de travail, carreaux couleur pastis 10/10 cm.



FUMISTERIE

Restauration des deux cheminées de salon et des deux poêles avec nouveaux raccordements, portes de charge et portes de ramonage.

Nouveau linteau en molasse pour cheminée chambre nord.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

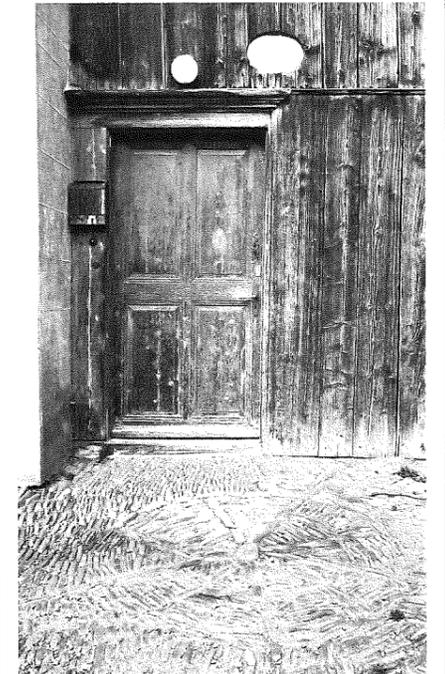
Façade sud : repose de l'ancienne rosace en galets devant l'entrée et des pavés posés en cercle devant le garage, le reste gravelé.

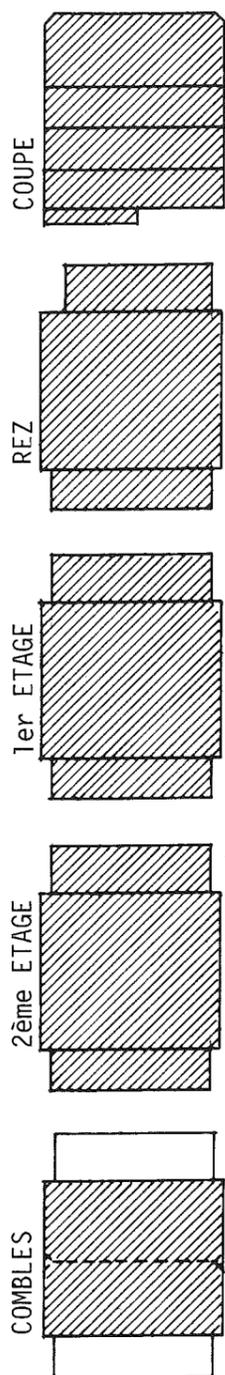
Façades ouest et nord : empierrement contre façades et ensemencement.

Façade est : repose du trottoir avec goudronnage et deux marches.

PARATONNERRE

Pose d'une installation à neuf de protection contre la foudre.





1:500

SELON LA NORME SIA 116

* Corps principal (rez, 1er, 2ème)		1'224,08 m ³
* Supplément salle paroisse (1,00 m.)		61,55 m ³
Combles		239,25 m ³
* Annexe est		268,16 m ³
Annexe ouest		314,85 m ³
Avant-toit		155,10 m ³
Total cube SIA 116		2'262,99 m ³
* dont habité	(57%)	1'289,28 m ³
dont non habité	(43%)	973,71 m ³
Base	indice du 01.04.1977	100 %
Devis général	indice du 30.07.1982	135,6%
Début des travaux	indice du 03.05.1983	130,1%
Fin des travaux	indice du 30.11.1984	130,1%

MATRICE DES SURFACES
 Surface de la parcelle
 Surface bâtie
 Surface carrossable
 Surface jardin

3'014 m²
 215 m²
 130 m²
 2'669 m²

MATRICE DES COUTS
 Coût CFC 2/m³ SIA 116
 Coût CFC 2/m² brut

Fr. 287.--/m³
 Fr. 880.--/m²

Coût total/m³ SIA 116
 Coût total/m² brut

Fr. 301.--/m³
 Fr. 919.--/m²

SURFACE BRUTE DE PLANCHERS

Rez-de-chaussée :

Surface habitable (salle de paroisse,
cuisine, W.-C. et entrée) 88 m²
 Surface non habitable (caves, chaufferie,
citerne et garage) 127 m²

1er étage :

Surface habitable (entrée, W.-C.,
cuisine, corridor, salon, bureau,
salle à manger) 172 m²
 Surface non habitable (bûcher) 42 m²

2ème étage :

Surface habitable (bain, réduit,
corridor, dégagement et quatre chambres) 172 m²

Combles :

Surface non habitable 139 m²

Total surfaces brutes 740 m²
 Total surfaces brutes non habitables 308 m²
 Total surfaces brutes habitables 432 m²

CFC 1			1'182.--	0%
100	Sondages	795.--		
193	Honoraires géomètres	387.--		
CFC 2			100,0%	651'656.--
201	Terrassements	12'260.--	1,9%	
211	Maçonnerie	137'560.--	21,1%	
213	Construction métallique	3'633.--	0,6%	
214	Construction bois	55'560.--	8,5%	
219	Réfection charpente	7'242.--	1,1%	
221	Portes et fenêtres	23'445.--	3,6%	
222	Ferblanterie	4'900.--	0,8%	
223	Paratonnerre	3'500.--	0,6%	
224	Couverture	47'000.--	7,2%	
225	Calorifugeage	2'600.--	0,4%	
23	Electricité	18'500.--	2,8%	
24	Chauffage	40'129.--	6,1%	
25	Sanitaire	11'902.--	1,8%	
271	Plâtrerie	13'200.--	2,0%	
272	Serrurerie	486.--	0,1%	
273	Menuiserie	101'170.--	15,5%	
281	Revêtement sol (carrelage)	11'048.--	1,7%	
282	Revêtement parois (faïence)	4'276.--	0,7%	
284	Fumisterie, poêlerie	29'146.--	4,5%	
285	Peinture	50'634.--	7,7%	
287	Nettoyage	3'707.--	0,6%	
291	Honoraires architectes	67'958.--	10,4%	
292	Honoraires ingénieurs	1'800.--	0,3%	
CFC 5			20'739.--	3%
511	Autorisations, taxes	700.--		
512	Droits de raccordements	2'041.--		
524	Reproductions	4'566.--		
594	Expertises	13'432.--		
CFC 9			7'000.--	1%
98	Oeuvre d'art	7'000.--		
TOTAL DES TRAVAUX			680'577.--	100%

* Hausse 1982 comprise dans total des travaux (5'671.-- 0,8%)

R. NICOLIER	Terrassements	Les Moulins
	Maçonnerie	
	Béton armé	
Ch. PILET	Charpente	Rossinière
	Menuiserie	
	portes et fenêtres	
RENOFORS	Réfection	La Tour-de-Peilz
	de charpente	
R. MARTIN	Ferblanterie	Rossinière
	Sanitaire	
L.-F. HENCHOZ	Paratonnerre	Château-d'Oex
	Electricité	d'Oex
A. MOURA	Couverture	Grandvillard
M. TURRIAN	Installation de	Château-d'Oex
	chauffage	d'Oex
W. OBRIST	Tubage cheminée	Neuchâtel
M. GETAZ	Cuisines	Château-d'Oex
J.-P. FAVRE	Carrelage	Les Moulins
	faïence	
M. BERNASCONI	Peinture	Château-d'Oex
	Plâtrerie	d'Oex
BLANC + Cie S.A.	Nettoyages	Aigle
	Traitement sol	
MEUWLY et RICHIERO S.A.	Fumisterie	Givisiez

20

Février 1988 • Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey ASG
Photos : Atelier d'architecture LE TRIANGLE
ARCHEOTECH, Lausanne
Impression : Favre + Winteregg, Bussigny
